

Huit communes font revivre le Boiron de Morges

De plus en plus de communes suisses sont impliquées dans des projets de renaturation et de revitalisation de cours d'eau qui coulent sur leur territoire. Certains projets concernent plusieurs communes. Le canton et parfois la Confédération participent aux grands projets. Un cas exemplaire est celui de la renaturation du Boiron de Morges.

Le Boiron de Morges est une rivière de 15 kilomètres, qui prend sa source dans la commune de Ballens. Elle s'écoule ensuite à travers la campagne vaudoise jusqu'à son embouchure dans le lac Léman (communes de St-Prex et de Tolochenaz). Au cours de ces 16 dernières années, plusieurs travaux d'aménagements ont été réalisés sur son parcours. Aujourd'hui, il n'en reste que trois à réaliser. Le cas du Boiron de Morges est très intéressant, car il traverse huit communes vaudoises: Yens, Saint-Livres, Villars-sous-Yens, Lussy-sur-Morges, St-Prex, Lully (VD), Tolochenaz et Morges. En plus de ces communes, le Canton de Vaud s'est concrètement impliqué dans la renaturation de cette rivière.



Le Boiron de Morges s'écoulant du pied du Jura dans le lac Léman en traversant d'anciennes zones marécageuses et une zone agricole très diversifiée, vignes, vergers et cultures maraîchères.

Photo: R.Vallier/DGE

Sauver les truites lacustres du Léman

L'explication à ce fort engagement des huit communes, du Canton de Vaud et de la Confédération, nous est donnée par Jean-François Rubin, professeur de biologie aux Universités de Genève et de Lausanne, et aux Hautes Ecoles de Genève et d'Yverdon-les-Bains. Il est l'initiateur de ce projet de renaturation: «A l'origine, il y a le constat et la prise de conscience d'un petit groupe de personnes

que le Boiron de Morges, si son lit n'était pas réaménagé par la suppression d'obstacles existants, ne permettrait plus aux truites lacustres du Léman – une espèce menacée – de remonter le cours d'eau pour la fraye naturelle. Nous avons donc créé l'Association Truite-Léman (ATL).» Il faut en effet rappeler ici que les truites du lac Léman avaient pris l'habitude de remonter le cours de la rivière pour leur reproduction naturelle. Mais au fil des ans, aux obstacles situés près de l'autoroute Lausanne-Genève, de la route suisse (route cantonale) et de la ligne CFF Lausanne-Genève, sont venus s'ajouter de nouveaux obstacles et des cas de pollution, rendant ainsi la reproduction naturelle des truites de plus en plus précaire.

Éliminer les obstacles à la migration

«De 1996 à 1997, nous avons étudié l'état de la rivière et identifié les obstacles au développement naturel des espèces de poissons. Ensuite, nous avons établi un plan d'actions concret», se souvient le Prof. Jean-François Rubin. Des contacts ont alors été pris avec les huit communes

traversées par le Boiron de Morges. Le projet global a été décomposé en actions spécifiques liées chacune à un tronçon ou un emplacement où un aménagement devait être fait.

Aujourd'hui, 17 ans après le lancement des premières études pour ce vaste projet, les initiateurs et les communes constatent avec satisfaction que cinq aménagements ont été réalisés: le voûtage sous la route cantonale St-Prex-Lussy; la rampe existante améliorée à Villars-sous-Yens; le voûtage sous la route cantonale Lavigny-Bussy; l'aménagement piscicole à Yens; les seuils de bois posés pour la migration (Moulin de Saint-Livres).

A ce jour, il reste encore trois aménagements à réaliser, qui sont en cours d'étude: le remplacement d'une ancienne passe à poissons (sous la route Morges-St-Prex); la renaturation de l'embouchure du Boiron de Morges dans le lac Léman; la création d'une passe à poissons au barrage du Moulin de Lussy-sur-Morges). Une fois ces travaux terminés, les truites pourront remonter le cours d'eau sur 10 kilomètres, alors qu'au début du projet en 1996, elles n'avaient que 300 mètres à leur disposition. Cette renaturation du

Sensibiliser le public: le Sentier de la truite

A la demande de plusieurs communes, un sentier didactique, le Sentier de la truite (7 km) a été mis en place pour permettre aux habitants et au public de découvrir la nature entre lac et rivière, et comprendre les enjeux liés aux travaux de renaturation du Boiron de Morges. Suite au succès rencontré par le Sentier de la truite, les Communes de Morges et St-Prex ont demandé à l'Association Truite Léman (www.truiteleman.ch) de préparer le prolongement du chemin sur leur territoire: ainsi sont nés les Sentiers du Patrimoine.

Le Boiron de Morges

Le Boiron de Morges est un cours d'eau d'environ 15 km s'écoulant du pied du Jura dans le lac Léman avec un bassin versant de 31,6 km². Sa source se situe au niveau d'anciennes zones marécageuses qui, par un important réseau de drainage datant du début du 20^e siècle, ont été assainies pour favoriser l'agriculture. Plus en aval, le Boiron de Morges traverse une zone agricole très diversifiée de grandes cultures, vignes, vergers et cultures maraîchères. (Source: Maison de la rivière; www.maisondelariviere.ch)

Boiron de Morges a donc été vital pour le repeuplement en truites du lac Léman.

Le rôle primordial des communes

L'accueil des communes à ce projet de renaturation de cette rivière fut d'emblée très favorable. Leur engagement ne se voulait pas uniquement financier, comme nous l'ont dit plusieurs conseillers communaux. A ce titre, l'exemple de la Commune de Morges est symbolique. M. Alain Jaccard, chef du Service infrastructures, énergies et espaces publics, commente ainsi l'engagement de sa Commune pour l'aménagement du Boiron de Morges sur son territoire: «Pour la construction de six seuils pour favoriser le passage des truites, à la place d'une chute d'eau de plus de 2 mètres, notre Commune a participé concrètement par le travail de nos employés communaux et de la PC intercommunale, auxquels les apprentis bûcherons ont été associés, ceci en plus d'une participation finan-



Amélioration des seuils en bois pour faciliter la migration des truites.



Un des différents aménagements réalisés: Amélioration d'une rampe existante avec captage d'eau.

Photos: DGE/Vaud

cière. Notre Commune est très satisfaite d'avoir contribué à la sauvegarde de la truite du lac Léman.»

Les communes se sont impliquées en fonction des travaux à effectuer sur leur territoire et de leurs moyens financiers. Toutes les communes ont joué le jeu et consacré toute leur attention à «leur» projet de réaménagement. Grâce au Boiron de Morges, toutes ces communes ont tout à coup trouvé un point commun de leur patrimoine naturel: une belle rivière qu'il fallait à tout prix préserver pour les prochaines générations.

Information et sensibilisation

«Les communes situées le long du parcours du Boiron de Morges ont très bien informé leurs habitants sur les travaux entrepris. Elles ont aussi demandé qu'une sensibilisation soit faite: nous avons donc organisé des visites commentées pour les habitants, les écoliers, les jeunes, les groupes d'aînés», indique Jean-François Rubin. Et le biologiste de poursuivre: «Notre but est d'expliquer toute la richesse de la vie d'une rivière: dans son lit lui-même (poissons, batraciens, etc.), sur ses berges (plantations, micro-insectes, etc.) et même au-delà de son tracé (avec les arbustes, les arbres, les oiseaux, les petits animaux, la flore, etc.).»

En plusieurs endroits le long de la rivière, des panneaux explicatifs didactiques ont été placés. Mais ce dont les initiateurs sont les plus fiers, c'est le Sentier de la truite (voir encadré): une belle réalisation, que l'on doit aux communes, à de nombreux bénévoles, aux sociétés locales et aux entreprises de la région (dans le cadre de leurs journées spéciales «environnement»).

Sauvegarder le patrimoine naturel

Il apparaît aujourd'hui que concrétiser un projet de renaturation d'une rivière telle que le Boiron de Morges a nécessité une forte dose de motivation, des objectifs clairs, beaucoup de patience, l'implication concrète des communes et des services concernés du Canton de Vaud (pour les travaux lourds à certains endroits de la rivière, pour des aspects hydrauliques), l'aide de nombreux bénévoles et... une coordination minutieuse et permanente. Un suivi de la qualité de l'eau par des prélèvements et de la diversification de l'habitat pour la faune et la flore a également été mis en place.

Relevons encore que plusieurs étudiants universitaires et d'Haute Ecole Spécialisée (HES) ont travaillé sur ce projet dans le cadre de leurs travaux de bachelor ou de master. Certains projets ont été multidisciplinaires (ingénieurs, biologistes, chimistes, etc.). Le financement des divers travaux réalisés le long du Boiron de Morges s'est fait conjointement par les communes, le Canton de Vaud, la Confédération, ainsi que par des dons d'entreprises et de fondations.

Avec le réaménagement du lit du Boiron de Morges et l'élimination de quasi tous les obstacles qui se dressaient auparavant devant les truites du lac Léman pour remonter le cours de cette rivière pour leurs frayes, les communes ont clairement montré leur attachement à la sauvegarde de leur patrimoine naturel. Tous les habitants des communes riveraines du Boiron de Morges et du canton, ainsi que les pêcheurs du Léman, leur en sont aujourd'hui vivement reconnaissants.

Jean-Louis Emmenegger